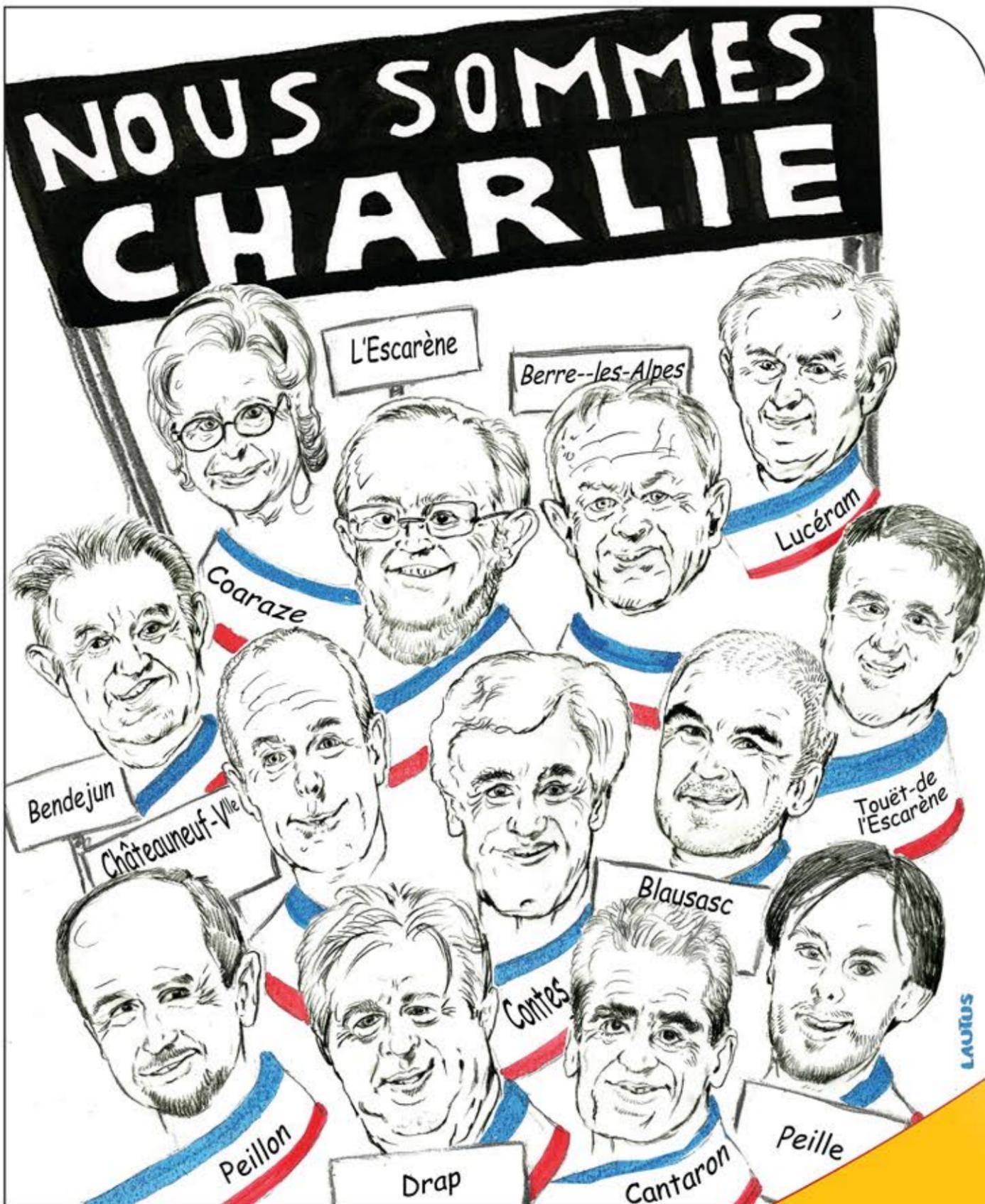




# La satire des élus communautaires



**Carnaval** p5  
Les bambins se sont déguisés



**Spectacles** p9  
Artistes de renom dans le Pays des Paillons

À quelques semaines des parades carnavalesques, les élus de la Communauté de Communes du Pays des Paillons rendent hommage aux victimes du journal satirique Charlie Hebdo.



N°3  
avril/juin 2015

- ZOOM** p3  
Mobilisation - *Unis pour la liberté d'expression*  
ADPP - *La candidature LEADER retenue !*
- ENFANCE & JEUNESSE** p4  
Amélioration du service - *Une psychologue pour les employés*  
Rencontres institutionnelles - *Pour tout savoir sur l'alimentation des enfants*
- ENFANCE & JEUNESSE** p5  
Carnaval - *Les bambins se sont déguisés*  
Formation - *Sélection au BAFA pour vingt-sept candidats*
- DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE** p6  
Déchets - *Amélioration du traitement des déchets dans les entreprises*  
Entreprises Vallée des Paillons - *Première assemblée générale*
- DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE** p7  
Conventions  
*Une signature pour relancer l'activité dans le territoire / Une deuxième signature vient « booster » le développement économique*
- TRAVAUX & VOIRIES** p8  
Route intercommunale - *Réfection de chaussées*  
Crèche de l'Olivier - *Mise aux normes d'accessibilité*  
Éboulement - *2 000 m<sup>3</sup> de blocs rocheux se sont effondrés*
- CULTURE & LOISIRS** p9  
Spectacles - *Artistes de renom dans le Pays des Paillons*  
ADPP - *Le festival de théâtre amateur se peaufine*
- AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE** p10  
CDPP - *Échanges constructifs autour de l'aménagement du futur pôle multimodal de l'Escarène*  
ADPP - *Les formations sur la pierre sèche sont de retour*
- ADPP/CDPP** p11  
Exposition - *No-made et l'ADPP lancent « Flux »*  
Conseil de développement - *Un nouveau président*  
Conférence médicale - *N'oublions pas de parler d'Alzheimer*
- MAIS AUSSI...** p12  
Employés - *Départ à la retraite de Michel Akehurst*  
Véhicule communautaire - *La CCPP roule à l'électrique*  
CASC - *À la recherche des œufs de Pâques*

## L'éditorial du président



*La succession  
d'événements  
dramatiques  
qui nous affecte  
m'oblige à la retenue.*

*Edmond Mari*



**Communauté de Communes du Pays des Paillons**

55 bis RD 2 204 - La Pointe de Blausasc - 06 440 Blausasc  
CCPP : Tel. 04 92 00 75 80 / Fax. 04 93 54 91 61  
ADPP : Tel. 04 93 76 28 99 / Fax. 04 93 87 97 74

Directeur de publication et Président de la CCPP  
Edmond Mari

Responsables de la commission Communication du journal  
Cyril Piazza et Alexandra Russo

Chargée de communication  
(Photos - articles - mise en page - publicités)  
Nelly Pujol - [nelly.pujol@pays-des-paillons.fr](mailto:nelly.pujol@pays-des-paillons.fr) - Tel. 04 92 00 75 94



**NIS PHOTOFFSET**  
IMPRIMEUR CITOYEN

Tiré à 15 000 exemplaires  
ISSN : 2416-9269



## Mobilisation

# Unis pour la liberté d'expression

Profondément ému par l'attaque meurtrière qui a eu lieu au siège du journal satirique « Charlie Hebdo » ce sont entre 700 et 1000 personnes qui se sont rassemblées devant le siège de la Communauté de Communes du Pays des Paillons pour manifester leur soutien aux victimes de ce drame.

Le président de la CCPP, Edmond Mari, a donné lecture des noms de ces « Martyrs de la liberté » et a exprimé « Nous sommes tous des Charlie. Vive la liberté, vive la démocratie, vive la République et vive la France ! ». Après avoir observé une minute de silence et chanté la Marseillaise, les citoyens ont formé un cortège de près de 200 mètres de long. Unis pour défendre la liberté d'expression et les valeurs qui fondent le socle de la République, ils ont participé à une marche silencieuse en se rendant au rond-point de la Pointe de Blausasc.



Les citoyens munis d'affiches qui portaient le slogan « Je suis charlie » ont procédé à une marche silencieuse organisée en la mémoire des victimes des attentats.

## Association pour le Développement du Pays des Paillons

# La candidature LEADER retenue !

Le 12 mars dernier le Comité de sélection du Conseil Régional PACA, présidé par Pierre Meffre, vice-président délégué à l'aménagement du territoire, a rendu un avis favorable à la candidature déposée par l'Association pour le Développement du Pays des Paillons dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt LEADER 2014/2020.

« L'affirmation d'un Pays entreprenant, innovant et attractif » voilà toute l'ambition portée par le Pays des Paillons à travers sa candidature qu'ont défendue conjointement Pierre Donadey, Président de l'ADPP et Edmond Mari, Président de la CCPP, le 6 février dernier à l'Hôtel de Région à Marseille, devant les représentants de l'autorité de

gestion très attentifs... Bonne nouvelle, le jury composé de nombreux élus avec notamment la Région et le Conseil général des Alpes Maritimes a, au regard des exigences européennes examiné le dossier, puis l'a validé au premier tour. Grâce à cet outil qui s'échelonne jusqu'à 2020, de nombreux projets vont voir le jour sur le territoire du Pays des Paillons.

« Leader est un programme européen qui dégage une ressource importante d'au moins 3 millions d'euros pour les six années à venir. Cela va permettre la réalisation de nombreux projets » se réjouit le président de la Communauté de communes, Edmond Mari. Le président de l'ADPP, Pierre Donadey, également ravi a exprimé « L'acceptation de notre candidature au programme LEADER est

pour moi, comme pour les élus et acteurs du Pays des Paillons, nouvelle ressource en cohésion et en financement par l'accompagnement de très nombreux projets du tissu entrepreneurial et associatif. LEADER est l'expression de la volonté des habitants de notre territoire par un nouveau souffle et le passage à l'acte de son développement ».

Sur la base des objectifs stratégiques identifiés, seront notamment mis en place des projets comme : la création de nouveaux marchés de proximité, la structuration de filières touristiques, la mise en place d'aires de covoiturage et d'auto-stop organisés et un travail sur l'obtention du label « Pays d'Art et d'histoire ».

La candidature étant maintenant acceptée, il convient de constituer le Groupe d'Action Locale (GAL) qui pilotera

**Maurice Lavagna**  
Premier vice-président

« Au-delà de l'apport financier non négligeable, cet outil permettra de créer un véritable lien entre les différents acteurs locaux et contribuera à associer encore davantage les citoyens à l'aménagement et au développement de leur territoire. Cette démarche a permis de faire émerger les enjeux primordiaux pour nos vallées ».



ce programme.

« Nous remercions toutes les personnes qui ont participé et suivi ce beau projet. Pour autant, le travail ne s'arrête pas là car il s'agit maintenant de la mise en œuvre du programme et nous ne manquerons pas de vous solliciter à nouveau ! », souligne Karine François, directrice de l'Association pour le Développement du Pays des Paillons.

Le dossier de la candidature est à télécharger sur le site de l'ADPP : [www.pays-des-paillons.fr/](http://www.pays-des-paillons.fr/) rubrique « Actualités »

Candidature de l'Association pour le Développement du Pays des Paillons

PROGRAMME LEADER  
2014 • 2020



GAL des Paillons

L'affirmation d'un Pays entreprenant, innovant et attractif

**C'est à Marseille que la candidature LEADER 2014/2020 du Pays des Paillons a obtenu un avis favorable à la sélection.**

**Amélioration du service**

# Une psychologue pour les employés

**Suite à une forte demande, il y a plus d'un an, de la part du personnel de la petite enfance, une psychologue intervient à la Communauté de Communes du Pays des Paillons pour répondre à la sollicitation de ses employés.**

Charlotte Gibelin, psychologue spécialisée dans le domaine de la petite enfance et dans la relation mère-bébé, intervient au sein des structures multi-accueils de la Communauté de Communes du Pays des Paillons, à raison d'une fois par mois, durant 2 heures. Elle vient, ainsi, à la rencontre du personnel, analyse, rend compte de ses observations et de ses perceptions avec recul et bienveillance. Sa venue permet de faire circuler la parole, d'offrir une parenthèse aux employés pour s'exprimer, et de forger les équipes en tissant des liens.

Le but de cette démarche étant la pédagogie des structures, à savoir l'intérêt de l'enfant.

Ses interventions peuvent également être ponctuelles, à la demande des directrices, selon les besoins des

structures et en fonction des événements. Elles peuvent aussi être effectuées pour le service du Relais Accueil Petite Enfance de manière ponctuelle. « Nous souhaitons améliorer notre outil de travail par une approche innovante. Je pense que lorsque nous partons des fondamentaux nous ne pouvons pas nous tromper. Nous touchons à la prévention. Il faut que les équipes puissent être préparées pour s'occuper d'enfants en bas âge » exprime le président, Edmond Mari.

Cet essai, qui va se prolonger tout au long de l'année, a déjà de bons retours « Tout le monde a été présent lors de mon premier tour effectué au sein des différentes structures alors que ce n'était pas une visite obligatoire. Les équipes ont très bien compris ma fonction et ont très bien accepté la démarche » raconte la psychologue. « Une psychologue dans les crèches » est apparemment une méthode « tendance » puisque cette pratique existe déjà dans d'autres établissements en France.

Le soutien et l'accompagnement permettent de favoriser le dialogue au sein de l'équipe et de dissiper d'éventuels points de discorde.

**Pierre Donadey**

*Vice-président chargé de l'enfance et la jeunesse*

« Mission en continuité de la vocation médicale et élective : « proximité et humain au quotidien », écoute de toutes et tous, 5 crèches, RAPE, 4 ALSH, employés, direction, coordination. Résultat : équipes tournées vers l'optimisme, entraide, joie retrouvée dans le travail. Seul objectif : les enfants. Pour eux et leurs parents, continuez : Merci ».



**Charlotte Gibelin parle de sa mission avec Edmond Mari, président de la CCPP.**

**Rencontres institutionnelles**

# Pour tout savoir sur l'alimentation des enfants

**Jeudi 19 mars, cinq employées de la petite enfance, issues des différentes structures de la Communauté de Communes du Pays des Paillons, ont pris la route en direction d'Aubagne pour participer à une rencontre institutionnelle et professionnelle dans le domaine de leurs fonctions.**

Pour le président de la Communauté de Communes, Edmond Mari « Je souhaite instaurer un système de formation parce que je suis attaché à la formation des agents pour favoriser la qualité des services publics rendus à la population. C'est une stratégie gagnant/gagnant ».

Ainsi, Sandrine Rousseau, cuisinière à la crèche de l'Escarène « La petite Loco » ; Carine Cristalidini en validation des acquis d'expérience en tant qu'éducateur de jeunes enfants à la crèche de Blausac

« Lu nistou de la pouncha » ; Katia Massena, animatrice au Relais Accueil Petite Enfance (RAPE) ; Vanessa Scotto, auxiliaire de puéricultrice à la crèche de Drap « La Formigua » ; et Myriam Lopez, auxiliaire de puéricultrice à la « Crèche de l'Olivier » de Contes, ont assisté à deux ateliers techniques et quatre conférences présentés par le laboratoire Gallia et la maison Blédina, abordant le thème de « L'alimentation des 1000 premiers jours de l'enfant ». Le professeur Jean-Pierre Olives, gastro-entérologue, nutritionniste du CHU de Toulouse, a évoqué lors de sa première conférence « agir sur l'alimentation au cours des 1000 jours (et plus) c'est contribuer à donner à nos enfants toutes leurs chances pour construire leur santé future » avant d'aborder les risques et les dérives dans l'alimentation du tout-petit durant la seconde réunion.



**Cinq employées de la Communauté de Communes du Pays des Paillons ont participé aux rencontres institutionnelles de la petite enfance.**

Le docteur François Payot, pédiatre allergologue à Lyon a réalisé une prévention des intolérances et allergies à savoir « Comment doivent être introduits les aliments ? »

La dernière conférence de la journée, animée par une intervenante de chez Blédina,

a permis aux stagiaires de la CCPP de connaître les règles clés pour développer les goûts chez l'enfant. Elles ont également au cours de la journée, pu rencontrer des exposants issus du secteur de la petite enfance. Parmi eux, 45 entreprises représentaient le secteur

des « produits » avec entre autres l'hygiène, la nutrition, les aires de jeux mais aussi les « services » comme les gardes d'enfants et la formation professionnelle ou encore la « création et gestion » d'établissements d'accueil de jeunes enfants.

**Carnaval**

# Les bambins se sont déguisés



Les super héros de la crèche La petite Loco de l'Escarène se sont mis sur leur 31.

Les petits Coaraziens de la micro-crèche Li Estélas ont fêté dignement carnaval.

Les enfants du RAPE et de la crèche de l'Olivier de Contes ont enfilé leur plus beaux costumes.

La crèche Lu Nistou de la pouncha de Blausasc a joyeusement coloré le parking de la CCPP.

Les bambins de la crèche de la Formiga de Drap ont défilé avec les musiciens Li Countès et Joël Alzias.

**Formation**

# Sélection au BAFA pour vingt-sept candidats

**Vingt-sept jeunes se sont présentés samedi 21 mars, au siège de la CCPP, pour participer à la sélection BAFA et se former auprès de la Communauté de Communes.**

La formation au Brevet d'Apptitude aux Fonctions d'Animateurs (BAFA) que la Communauté de Communes propose aux jeunes du territoire s'articule en vingt-huit jours. Elle se compose de huit jours de théorie et propose un système tout nouveau cette année avec le pensionnat, de quatorze jours de stage pratique au sein des structures du territoire du Pays des Paillons, et de six jours de perfectionnement. Cette pédagogie permet aux stagiaires d'acquérir de nouvelles perspectives et un savoir-faire nouveau. « Le fait d'être en pensionnat permet aussi d'avoir une

ouverture plus large sur l'approfondissement et de pouvoir finir son BAFA. Cela a été pensé pour les personnes qui suivent par la suite un cursus scolaire où il n'y a pas de congés au mois d'octobre/novembre, comme par exemple à la fac de médecine » souligne Corine Muselli-Durandy du service jeunesse de la CCPP. A noter qu'une formation de ce type peut s'élever jusqu'à 1000 euros, la Communauté de Communes du Pays des Paillons, elle, propose aux jeunes du territoire de financer 80 % de la formation. « Il y a une très forte volonté des élus de la CCPP pour former la jeunesse et pour éventuellement les employer au sein de nos 13 communes. Vous constituez les forces vives de demain. C'est l'embryon d'une future formation au sein de la petite enfance » exprime le président de la CCPP, Edmond Mari. Avant que les



**Les élus, Pierre Donadey et Edmond Mari, ainsi qu'une partie du jury ont accueilli les jeunes candidats.**

candidats dévoilent leur personnalité et leurs objectifs sur le court, moyen et long terme, le vice-président en charge de l'enfance et la jeunesse, Pierre Donadey a ajouté « Quand on a fait le BAFA c'est un énorme plus sur le CV. Cela signifie que vous êtes des jeunes ouverts vers les

autres et vers la vie ». Les vingt-sept jeunes ont été reçus tour à tour par le jury composé de Corine Muselli-Durandy, chargée de l'organisation du BAFA, de Nathalie Kuhn, de Jean-Marc Acquarone, de Julien Bienvenu et d'un représentant de chaque office.

Au total, vingt-deux candidats ont été retenus. Ceux-ci s'engagent par la suite à travailler le temps de la formation et durant deux ans de travail, au sein des centres du Pays des Paillons, sans quoi la CCPP pourra réclamer le remboursement du stage.

## Déchets

# Amélioration du traitement des déchets dans les entreprises

Le 17 mars la CCI a présenté, avec le concours du bureau d'études de Serge Bottin, les scénarios de gestion des déchets dans le but d'optimiser les collectes pour les zones d'activités du Pays des Paillons.



Réunion de présentation de la phase 1 « Détermination de scénarii de gestion mutualisée des zones d'activités »

Afin de préparer cette réunion, un questionnaire avait été distribué, en amont, aux 80 entreprises réparties dans les zones d'activités du territoire. Au total 75 y ont répondu. Les réponses apportées ont ainsi pu donner des informations précises et exhaustives de ce qu'il se passe en matière de collecte des déchets dans le Pays des Paillons. Face au diagnostic qui a été établi, Serge Bottin a évoqué trois schémas plausibles, en indiquant également les conséquences en termes d'organisation ainsi que l'impact financier de chaque proposition. « On sent une volonté forte de la CCPP pour améliorer les performances de tri. Cela se manifeste par un appel à projet « éco-emballage » avec des performances de collecte sélective et une réflexion sur une future déchetterie. On se rend compte que le dispositif mis en place actuellement n'incite pas au tri. La situation de laisser des bacs au bord de la

route génère un certain nombre nuisances comme des dépôts sauvages ou des dépôts de déchets qui devraient être traités par des filières spécialisées » souligne Serge Bottin. C'est dans ce cadre que les élus de la Communauté de Communes, dont Robert Nardelli, vice-président chargé de l'environnement et des déchets, comptent faire le nécessaire pour améliorer l'offre locale destinée aux entreprises. « Même si certaines entreprises disposent de solutions avec des opérateurs privés pour éliminer le papier, le plastique, les palettes, la ferraille, ou encore les produits dangereux, nous devons développer le traitement des déchets sur le territoire du Pays des Paillons » exprime Robert

Nardelli. Au cours de la réunion, trois scénarios ont été proposés. Le premier demande aux entreprises de trier elles-mêmes les déchets, cartons, papiers, plastiques par type de matériaux et de les envoyer ensuite dans les différentes filières de valorisation sans passer par un centre de tri. Cela engendrerait un coût financier autour de 25 000 euros. Le second propose de trier, à part, les déchets valorisables et non valorisables. Les premiers seraient acheminés vers un centre de tri pour être ensuite classés par type de matériaux et incorporés dans les filières de valorisation. Les déchets non valorisables seraient ensuite dirigés vers une ins-

tallation de stockage de déchets ultimes, pour un montant total similaire. La troisième option propose d'envoyer tous les déchets banals (cartons, papiers, plastiques, bois) ensemble, vers un centre de tri qui séparerait les déchets valorisables et les expédierait dans les filières de valorisation ou dans un incinérateur pour un surcoût qui d'environ 35 000 euros. Les deux premières propositions ont retenu l'attention des élus. En fonction du scénario choisi, il faudra ensuite réfléchir au planning de mise en œuvre et à la liste des partenaires et des acteurs à impliquer dans le déploiement du projet.

## Entreprises Vallées des Paillons

# Première assemblée générale

L'association des Entreprises des Vallées des Paillons, présidée par Christine Scaramozzino, a organisé, le 19 mars, au siège de la CCPP, sa première assemblée générale.

Cette association qui se compose de 43 membres, qui collabore avec la Communauté de Communes du Pays des Paillons, le Conseil départemental, la Métropole, la mission locale et bientôt de nouvelles institutions, a présenté son rapport d'activités ainsi que son rapport financier, tous les deux approuvés à l'unanimité, avant d'annoncer les perspectives pour l'année en cours et 2016. Celles-ci s'orienteront autour de quatre thèmes. Un groupe de travail composé également par les membres de la CCPP se penche déjà sur la signalétique. Une commission

« Communication » commence à promouvoir les actions d'EVP. Une commission « Développement durable » agira sur les déchets générés par les zones d'activités, engagera une réflexion sur un projet photovoltaïque et proposera une séance de formation et sensibilisation sur les énergies et les déchets. Une commission « Formation, emploi et Ressources humaines » se donne comme objectifs de répondre au besoin de recrutement et de devenir, à long terme, un expert-référent pour être le premier relais des patrons. Enfin, la commission « Industrie » représente depuis l'année dernière l'association au salon d'Industria. EVP fortement impliquée dans le projet LEADER sur le territoire a la volonté d'augmenter sensiblement son nombre d'adhérents.

Michel Calmet

Vice-président chargé du développement économique

« 1250 entreprises (surtout PME artisanat et services), forte tradition industrielle. Nos objectifs : favoriser la pérennisation et le développement des entreprises ; attirer des entreprises nouvelles ; aider à la création. Nos 1<sup>ères</sup> actions : partenariats avec les entreprises (EVP), la CCI, INCA, étude sur les déchets en zones d'activités, harmonisation de la signalétique... ».



Première assemblée générale de l'association EVP.

Pour faire partie de l'association ? Veuillez contacter Arnaud Mas, animateur CCI au 04 93 13 73 05 ou envoyer un mail à [entreprisesvalleesdespaillons@gmail.com](mailto:entreprisesvalleesdespaillons@gmail.com) <https://www.facebook.com/EntreprisesdesValleesdesPaillons>

**Conventions**

# Une signature pour relancer l'activité dans le territoire

**Mardi 20 janvier, la Communauté de Communes et la Chambre de Commerce et d'Industrie ont signé une convention de partenariat en faveur du développement économique, de l'aménagement et de l'urbanisme.**

Cette convention engage la Communauté de Communes du Pays des Paillons vers un développement économique pour trois ans. Elle s'oriente vers le développement des transports et de la mobilité, de l'action sur les déchets et de leur gestion, de l'action sur l'eau et de l'animation des zones d'activités et de commerces, ainsi que des informations économiques.

Aujourd'hui, le territoire du Pays des Paillons dispose de 1250 entreprises, dont 90 % qui se trouvent être des PME. Face à la difficulté des petits commerces à se développer, le président de la Communauté de Communes a précisé qu'il fallait favoriser leur installation, comme cela s'est avéré avec la construction d'un complexe immobilier à

la Pointe-de-Blausasc, où 14 locaux commerciaux verront prochainement le jour, en bordure de la RD 2204.

« Aujourd'hui nous sommes dotés de moyens pour avancer et nous voulons le meilleur pour notre économie. Le territoire du Pays des Paillons est attractif, innovant, dynamique et ouvert pour avancer vers un développement local cohérent. Il faut sortir de l'autarcie durant laquelle nous sommes restés trop longtemps » ajoute Edmond Mari.

Par cette signature, le champ d'action se verra élargi et l'identité du territoire du Pays des Paillons voit son avenir évoluer.

Pour le président de la Chambre de Commerce et d'Industrie, Bernard Kleynhoff, « On a besoin d'une relance d'activité sur le territoire du Pays des Paillons... Notre rôle est d'accompagner les entreprises et de travailler à la compétitivité du territoire ». C'est en présence de Christine Scaramozzino, présidente de l'association « Entreprises Vallées des Paillons », de Michel Calmet, vice-président



**Le président de la Communauté de Communes, Edmond Mari et le président de la Chambre de Commerce et d'Industrie, Bernard Kleynhoff ont signé une convention de partenariat pour favoriser le développement économique.**

en charge du développement économique de la CCPP, de nombreux élus et de chefs d'entreprises, que le président de la CCPP et le président de la CCI ont signé cette union.

# Une deuxième signature vient « booster » le développement économique

**Le 25 février, la Communauté de Communes du Pays des Paillons et la plateforme Initiative Nice Côte d'Azur (INCA), premier réseau associatif de financement des créateurs d'entreprises, ont signé le renouvellement d'une convention qui les unissait.**

En renouvelant sa confiance à Initiative Nice Côte d'Azur, pour la création et la reprise d'entreprises sur son territoire, la Communauté de Communes s'est engagée pour un an dans un partenariat, dont le but est de développer le tissu économique local. Edmond Mari, président de la CCPP a exprimé ses motivations « L'attractivité de notre territoire passe d'une façon obligée par le développement de petites et moyennes entreprises. Elles sont synonymes d'aménagement du territoire, de sécurité et surtout de proximité. Ce développement du tissu économique local, et en particulier cette proximité, correspond aux objectifs que nous nous sommes fixés il y a quelques années, quand nous avons élaboré notre document de référence : le SCoT ».

La plateforme Initiative Nice Côte d'Azur, cible les petites et moyennes entreprises, aide à la création d'une activité et accompagne les entreprises pour qu'elles aient plus de chance à pérenniser leur affaire. « Nous proposons une action de financement, nous octroyons des prêts à taux zéro sans garantie, nous facilitons l'accès au crédit bancaire. Une fois que l'entreprise est financée nous accompagnons les entreprises et cela fait toute la différence. Nos services sont entièrement gratuits, grâce à l'accompagnement de la Métropole Nice Côte d'Azur, de la Région PACA, du Conseil départemental, de l'État, et aujourd'hui avec celui du Pays des Paillons » présente Sébastien Bertoni, président d'Initiative Nice Côte d'Azur. Grâce à ce suivi, la plateforme INCA dispose d'un retour d'expériences important. Des témoignages d'entreprises qui ont bénéficié des prestations d'Initiative Nice Côte d'Azur, présentes ce soir-là, ont fait écho de leur satisfaction face à cet outil, qui est pour Michel Calmet, vice-président chargé du développement économique au



**Un kit de communication, destiné aux 13 communes, a été distribué aux élus venus participer à cet événement.**

sein de la CCPP, « Un outil rêvé pour le développement et l'aménagement du territoire. L'expérience montre qu'il y a 82 % de réussite au-delà de trois ans, alors que la moyenne sans aide n'est que de 50 %. S'appuyer sur le vécu est important. La CCPP a également pris des engagements en mettant, pour le compte des mairies, des ambassadeurs à disposition, pour l'intérêt de nos entreprises, afin de présenter les actions INCA ». Cette convention engendre un flux financier qui reste pour la CCPP moindre puisque l'intercommunalité participe à hauteur de 6 000 euros.



**Emmanuel Martinez - arboriste/grimpeur** « Je remercie INCA qui m'a bien aidé au niveau du financement de mon matériel et de l'achat de mon véhicule, il y a 2 ans lorsque j'ai créé mon entreprise « SARL Végétal Respect », et qui me suit toujours aujourd'hui. J'ai un apprenti avec moi et je compte bientôt embaucher un 2<sup>e</sup> salarié ».



**Jean-Michel Martin - boulanger-pâtissier** « J'ai créé ma boulangerie-pâtisserie « Aux goûts de Luxe » en 2009 en débutant à la Pointe de Blausasc. Le prêt à taux zéro sur 4 ans nous a donné un bon coup de pouce. Je viens d'ouvrir une annexe à l'Escarène et je gère 14 salariés ».



**Christelle Deschamps - fleuriste** « J'ai ouvert mon magasin « Isa fleurs » à Drap en 2011. Le fait de passer par INCA m'a permis de bénéficier, par deux fois, de prêts personnalisés. La première fois pour la création de mon entreprise, puis la seconde fois j'avais besoin d'une aide financière pour réaliser mes travaux avec un suivi régulier ».

**Route intercommunautaire**

# Réfection de chaussées

Après avoir achevé les travaux de confortement sur le mur de soutènement au niveau du secteur de la Pergola, la Communauté de Communes du Pays des Paillons a engagé des travaux de réfection de chaussées.

La Communauté de Communes a mandaté l'entreprise Nardelli TP pour restaurer trois zones sur la route communautaire du Rémaurien, à Bendejun. Une partie de l'avenue de la Pergola, une portion de chaussée située devant l'ancienne école

de Bendejun, au niveau du parking, et un morceau de bitume détruit à l'embranchement de la route du Rémaurien jouxtant la voie qui mène à Coaraze, provoqué par l'éboulement d'un bloc rocheux au mois de novembre dernier, ont été goudronnés. « Au parking de l'ancienne école nous avons dû remonter le niveau de la route pour canaliser l'eau du bon côté » précise Max Bottiau, chef des travaux au sein de la CCPP. Au total, ce sont 87 mètres linéaires de chaussées qui ont été rénovés afin de restituer une route en bon état aux riverains.

**L'entreprise Nardelli TP a rétabli la route.**



**Éboulement**

# 2 000 m<sup>3</sup> de blocs rocheux se sont effondrés

Judi 26 février, vers trois heures du matin, la falaise située à flanc de la route communautaire du Rémaurien, reliant les communes de Châteauneuf-Villevieille et de Bendejun, s'est effondrée.

Plusieurs signes avaient averti le président de la Communauté de Communes et maire de Châteauneuf-Villevieille, Edmond Mari, et le vice-président chargé de la voirie de la Communauté de Communes et maire de Bendejun, Joël Gosse, d'un plausible mouvement gravitaire de la falaise. Face à ces suppositions, les élus avaient fait appel au cabinet Risser pour lancer une expertise géologique, selon laquelle « aucun confortement ne pouvait être mis en place » a confié le géologue, Thomas Bois. Suite à ce constat et à des signes avant-coureurs, Edmond Mari et Joël Gosse ont décidé de fermer la route la veille de l'éboulement. Ces dispositions prises en amont ont permis d'éviter une catastrophe, puisqu'aucune perte humaine n'a été déplorée, lorsque, dans la nuit du mercredi à jeudi, les 1 000 m<sup>3</sup> de blocs

rocheux ont commencé à chuter. Les jours suivants, c'est encore le même volume qui s'est abattu sur la route du Rémaurien, laissant la route fermée à jamais. Devant l'impossibilité de la rouvrir, les élus ont souhaité s'entretenir avec les riverains qui occupent les abords de la falaise et qui sont obligés d'emprunter la piste de San Bénédi pour se rendre chez eux. « Les blocs se sont écroulés et la dynamique gravitaire est toujours en cours. Cela va durer plusieurs mois. Il faut attendre que le profil d'équilibre soit atteint » explique Edmond Mari. En attendant, les deux élus se battent pour offrir un meilleur accès aux habitants. Une étude de faisabilité d'un nouveau tracé va être engagée autour de deux schémas possibles : soit un pont suspendu en voie unique, soit un piège à bloc en pied de falaise avec un mur permettant d'aménager une fosse et pour amortir les rochers qui continueront leur chute. « D'un point de vue coût, les deux solutions doivent être estimées. Vu la configuration topographique et lithologique des lieux on ne peut pas faire autrement » précise le président de la CCPP.

**Crèche de l'Olivier**

# Mise aux normes d'accessibilité

Pour faciliter l'accessibilité à la crèche communautaire de Contes, la Communauté de Communes du Pays des Paillons a procédé à la mise aux normes d'accessibilité en créant une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite.

L'ensemble des bâtiments recevant du public doit se mettre à la portée de tous. Pour ce faire « une marche à l'entrée a été supprimée et le portail a été rehaussé » souligne le chef des travaux de la CCPP, Max Bottiau.

Les travaux ont été réalisés durant les fêtes de Noël, afin de ne pas perturber le fonctionnement de la crèche. Cette réalisation d'un montant de 3 648 euros



**L'accès à la crèche de Contes est désormais à la portée de tous.**

était obligatoire et nécessaire, pour permettre une accessibilité à tous. « C'est de tout cœur que ma famille et moi remercions la Communauté de

Communes du Pays des Paillons pour leur efficacité et leur rapidité » lance Julie Pace, atteinte de « l'Ataxie de Friedrich ».

**Joël Gosse**  
Vice-président chargé de la voirie et de la signalétique

« Suite aux événements de fin d'année 2013 et 2014 d'importants dégâts sur le revêtement de la route intercommunautaire Bendejun-Châteauneuf ont été réparés de façon à améliorer nos conditions de déplacement ces dernières semaines, par l'entreprise Nardelli. D'autres travaux d'entretien à chaud sont prévus sur la ZI de Contes ».




**Avec la chute des 2 000 m<sup>3</sup> de roche, la route du Rémaurien restera fermée, en attendant de créer un nouvel axe communautaire.**

## Spectacles

# Artistes de renom dans le Pays des Paillons

Depuis le début de l'année, de nombreux artistes se sont invités sur les planches des salles communautaires de la Salle du Belvédère à Berre-les-Alpes, du Théâtre de l'Hélice à Contes et de l'Espace Jean-Ferrat à Drap.

Voici un échantillon en images de ce qu'il s'est passé. Bientôt d'autres artistes vous feront le plaisir de venir. Ne manquez pas Gold le 23 mai à Berre-les-Alpes ; la compagnie Hervé

Koubi, le 24 avril, mais aussi Séverine Ferrer, Eric Collado et Georges Beller le 9 mai ainsi que Noëlle Perna le 6 juin, à Contes ; et enfin Francis Lockwood le 11 avril à Drap.

Soirée cabaret, le 21 février, à l'Espace Jean-Ferrat, avec la compagnie Hamélys.

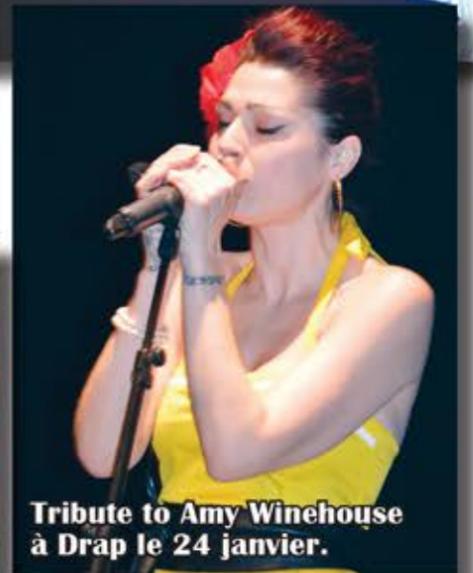
Catherine Lara sur la scène Contoise le 23 janvier.



Michel Jonasz et Jean-Yves d'Angélo au Théâtre de l'Hélice le 23 février.



Eric Bonillo dans la salle Le Belvédère de Berre-les-Alpes le 31 janvier.



Tribute to Amy Winehouse à Drap le 24 janvier.

## ADPP

# Le festival de théâtre amateur se peaufine



Ce festival de théâtre amateur, qui favorise les échanges entre les comédiens, le public et les générations, va bientôt ouvrir ses rideaux.

L'Association pour le Développement du Pays des Paillons, le club multi-activités Testa Gamba, les treize communes du territoire et les troupes de comédiens préparent le festival de théâtre amateur 2015.

Voilà maintenant quatre ans que l'Association pour le Développement du Pays des Paillons et le club « Testa Gamba » de Châteauneuf-Villevieille

organisent le festival de théâtre amateur du Pays des Paillons.

Cette année, l'édition 2015 s'installera sur le territoire à partir du vendredi 29 mai jusqu'au samedi 27 juin.

Afin d'établir le programme et de proposer aux habitants des vallées des Paillons, un mois de divertissement riche culturellement, les deux présidents ont rencontré, mardi 24 février, les troupes souhaitant participer au 4<sup>e</sup> festival de théâtre amateur. « Seize

troupes y participent déjà et dix-neuf autres veulent se joindre à nous. Au total ce sont plus de 30 troupes qui désirent contribuer à ce festival qui sera réparti dans les treize communes du Pays des Paillons » annonce le président de l'ADPP, Pierre Donadey. Une remarque qui réjouit la présidente de Testa Gamba, Magali Sgro, et qui rappelle fièrement que son précurseur, Dominique Pompéi, avait en 2012 eu l'ambition d'étendre son projet communal à l'échelle du terri-

toire « Pari réussi. Merci à tous d'avoir répondu présents ».

Les différentes troupes réunies dans la salle communautaire se sont ensuite présentées avant de suggérer des propositions de représentations pour 2015.

A noter que les spectacles seront libres d'entrée afin d'apporter la culture à tous.

Programme disponible sur le site de l'ADPP [www.pays-des-paillons.fr/](http://www.pays-des-paillons.fr/)

**Conseil de développement**

# Échanges constructifs autour de l'aménagement du futur pôle multimodal de l'Escarène

Le 1<sup>er</sup> octobre, le Conseil de Développement du Pays des Paillons avait convié élus, associatifs et universitaires, pour étudier un futur plan d'aménagement du pôle multimodal de l'Escarène. Mercredi 25 février une seconde réunion a été organisée au siège de la CCPP afin d'approfondir le sujet.

Cette réunion, constructive et décisive a rassemblé de nombreux partenaires du territoire autour du projet du plateau de la gare. « Un projet qui est en pleine cohérence avec le SCoT, innovant pour l'emploi, le

tourisme et les jeunes » a précisé le maire de l'Escarène et président de l'Association pour le Développement du Pays des Paillons, Pierre Donadey.

Ce nouvel aménagement, s'inscrit sur l'axe structurant que constitue la ligne de chemin de fer Nice-Breil-Cunéo. Ce site stratégique de 20 000 m<sup>2</sup>, au coeur du nouveau canton de Contes s'orientent vers un développement local important. Il a comme objectifs d'encourager les transports collectifs avec notamment la pérennisation de la ligne SNCF Nice-Breil-Cunéo ; de favoriser le tourisme, l'activité économique et

l'emploi ; de conforter la sécurité avec l'agrandissement de la caserne des sapeurs-pompiers située à proximité de la gendarmerie ; et de développer une plateforme d'équipements sportifs et culturels avec la création d'une piscine et d'un terrain de tennis. Le pôle multimodal relevant de la compétence de la CCPP constitue pour son président, Edmond Mari « Un aménagement qui propose un enjeu à l'échelle du territoire du Pays des Paillons et même au-delà avec une articulation inter-SCoT qui est indispensable ». Jean-Yves Petit, vice-président de la Région PACA délégué aux transports, fervent défenseur de la ligne



Une réunion tournée vers l'avenir et le développement durable.

Nice-Breil-Cunéo, a durant la réunion exprimé sa satisfaction du travail réalisé « ensemble » pour que vive l'intérêt général « L'aménagement de cette gare doit favoriser les activités économiques et les services. La pérennité et la

modernisation de la ligne Nice-Breil-Cunéo sont indispensables ». Pour finir, le président du conseil de développement du Pays des Paillons, Alain Giordan, s'est félicité d'être pleinement associé à ce projet et de per-

mettre l'expression de la société civile.

Le 20 avril, à 15 h, une nouvelle réunion viendra aborder la question foncière, étape stratégique pour la suite de ce projet au siège de la CCPP.

**Association pour le Développement du Pays des Paillons**

# Les formations sur la pierre sèche sont de retour

Les journées de la pierre sèche sont à nouveau programmées dans le Pays des Paillons.

Cela fait trois ans que l'Association pour le Développement du Pays des Paillons, organise des journées de formation et de sensibilisation autour de la pierre sèche.

Le 10 janvier, pour la première de l'année, les Berrois ont répondu en nombre sur le site du vieux moulin à vent récemment acquis par la commune.

Dix-huit stagiaires, soucieux de préserver leur patrimoine, se sont formés aux techniques de mise en œuvre ainsi qu'au savoir-faire ancestral nécessaire à la création d'un mur en pierres sèches. Le but étant, pour l'association d'offrir un cadre de vie et un environnement de qualité pour valoriser le territoire et préserver les paysages ruraux.

Cette action proposée gratuitement par l'ADPP, est une première démarche dans la réfection de ce moulin à vent, unique dans les Alpes-Maritimes, qui servait autrefois à broyer les grains de blé. « Nous sommes en train de le restaurer

et nous avons l'intention de lui redonner des ailes pour en faire un lieu de visite et pour qu'il puisse de nouveau broyer du blé » souligne le maire, Maurice Lavagna.

Pour Maxime Hennebert, chargé de mission à l'ADPP « L'objectif est le soutien à la restauration, la préservation et mise en valeur du patrimoine en pierres sèches comme les murs de soutènement. Cette action, qui vise à faire participer la population, permet d'agir pour le développement durable ».

D'autres rencontres formatrices seront programmées en 2015 dans le Pays des Paillons. Pour s'inscrire veuillez contacter Maxime Hennebert au 06 30 45 56 79 ou au 04 93 76 28 93.



Les journées de formations sur la pierre sèche ont toujours autant de succès.

**Programmation de la 1<sup>ère</sup> session des ateliers pierre sèche :**

Samedi 30 mai : Peille (Chapelle St-Martin)

Samedi 6 juin : Châteauneuf-Villevieille - (Sentier du Gerp)

Samedi 20 juin : Lucéram - (Vieux village)

Samedi 4 juillet : L'Escarène - (Rives du Paillon et Parc de l'aiga que canta)

## Exposition

# No-made et l'ADPP lancent « Flux »

Le parcours d'art contemporain du Pays des Paillons « Flux » inauguré le 13 mars au siège de la CCPP, s'installe sur le territoire jusqu'au 31 mai.

« Flux » représente 26 œuvres, 23 artistes internationaux, 9 communes du Pays des Paillons et 3 mois d'exposition. Autant dire que c'est un sacré challenge organisé par « No-made » et l'Association pour le Développement du Pays des Paillons, avec le soutien du conseil régional. « L'objectif était de créer une rencontre entre la culture, le territoire et les citoyens » raconte le président de No-made, Denis Gibelin.

Défi relevé : les artistes ont laissé libre cours à leur imagination, offrant aux habitants des communes qui ont souhaité participer à la démarche, (Berreles-Alpes, Blausasc, Châteauneuf-Villevielle, Coaraze, Drap, L'Escarène, Lucéram, Peille et Peillon), un Pays des Paillons mettant à l'honneur l'art contemporain au travers d'œuvres uniques comme, entre autres, la mise en lumière du pont de Drap de l'artiste Made ; des œuvres multiples comme « 1.2.3 et puis » d'Olivier Roche au Lycée



En présence des artistes, le président de l'ADPP, Pierre Donadey a, lors de l'inauguration de « Flux », invité la population à découvrir l'itinéraire artistique riche en imagination.

René Goscinny ; des photographies comme celles de Jean-Claude Fraïcher qui s'installeront à la mairie de Blausasc à partir du 30 avril et une performance dansée à la salle des fêtes de l'Escarène par la compagnie Antipodes.

Programme consultable sur le site <http://www.no-made-flux.fr>

Les artistes : Franz Stähler, LiliBel, Jean Noël Fessy, Mary Joly, Daniel Van de Velde, Denis Gibelin, Rachèle Rivière, Isa Rabarot, Nadège Pagès, Lorenzo Biagi, Jean-Pierre Joly, Olivier Roche, Made, Jean-Claude Fraïcher, Paul Stapleton, Maurice Maubert, Louis Dollé, Nicolas Lavarrenne, Anne-Sophie Viallon, Ilan Déhé, Florence Shumpp, la Compagnie Antipodes et Laurent Papillon.

## Conseil de développement

# Un nouveau président

Le 16 décembre, le Conseil de Développement du Pays des Paillons s'est réuni en assemblée plénière. Suite à la présentation de sa nouvelle composition, 37 membres rassemblant élus, socioprofessionnels et associatifs, le Conseil de Développement a procédé à l'élection de son nouveau président.



L'assemblée plénière du Conseil de Développement a permis l'élection de son nouveau président, Alain Giordan.

Le président de l'ADPP, Pierre Donadey, a conduit la séance. Les votes comptabilisés ont déclaré à l'unanimité Alain Giordan, président. Egalement président du Comité des fêtes et traditions peillonaises et ancien président du Comité d'Action Social et Culturel (Comité intercommunal destiné aux employés de la Communauté de Communes). Alain Giordan, maintenant à la tête du Conseil de Développement a exprimé avoir à cœur de voir évoluer de manière sensible le Pays des Paillons. « Un grand travail a été effectué par les équipes précédentes et ma volonté est que, cette nouvelle équipe, unie dans la volonté de donner une image positive des Paillons, soit une source encore plus forte de créativité avec les partenaires associatifs et socioprofessionnels dont elle est composée ».

Après l'élection, les membres ont adopté le Plan d'action 2015, financé à hauteur de 80 % par la Région, soit 13 000 euros. Il prévoit le main-

tien de l'appel à projet « Découvrir et partager le Pays des Paillons » ; la mise en place des journées d'urbanisme animées par Michel Chiappero, urbaniste-enseignant ; la poursuite de la thématique « Age et territoire » avec, entre-autres « les ateliers mémoire » ; la prolongation du partenariat avec les étudiants du Master GEDD de Sophia-Antipolis pour engager une réflexion sur les transports et les déplacements sur le territoire du Pays des Paillons ; l'actualisation du Guide des transports avec sa nouvelle grille horaire TER et ses liaisons TAM mises en place par le Conseil départemental, ainsi que la poursuite de l'action engagée sur l'aide à la parentalité.

## Conférence médicale

# N'oublions pas de parler d'Alzheimer

Le 13 mars a eu lieu la première conférence médicale organisée par la commune de Drap. Une action qui s'inscrit dans une approche complémentaire avec les ambitions du Pays des Paillons.



Première conférence médicale.

Ce fut pour le maire de Drap, Robert Nardelli, un plaisir poignant que d'ouvrir la première conférence médicale à thème dans la salle communautaire de l'espace Jean Ferrat. Touché par cette maladie avec sa maman qui en a souffert, il sait ce qu'il avance « Cette maladie pèse lourd sur la famille et les aidants. Quoi de plus dur de ne plus reconnaître ses enfants et son mari ? Quoi de plus difficile de ne plus pouvoir échanger avec son conjoint et ses amis ? ». Afin d'informer la population sur cette maladie qui peut toucher tout le monde, les médecins ont pris la parole. Le professeur Patrick Brocker du CHU de Nice a expliqué l'évolution, depuis 100 ans, sur

la maladie d'Alzheimer. Le docteur Frédéric Checler a poursuivi en évoquant le travail effectué dans le domaine de la recherche expérimentale et les traitements à favoriser. De son côté, le professeur, Robert Philippe, de l'institut Claude Pompidou, a également cité les thérapies non médicamenteuses. Françoise Guignonis, présidente de France Alzheimer 06, a articulé son discours autour de l'aide aux malades et aux aidants et Evelyne Brisson du CHU de Nice a rappelé les syndromes neurologiques et psycho-

logiques de la maladie. Considérant les données de 2011 qui annoncent que « dans la vallée des Paillons, 290 patients sont atteints par cette maladie, dont 174 âgés de plus de 85 ans et plus », il était indispensable d'engager un travail de sensibilisation et prévention.

Prochaine conférence publique sur les pathologies neurologiques dégénératives (Alzheimer, Parkinson, sclérose en plaques) avec l'équipe spécialisée Alzheimer du SSIAD de l'Olivier, le jeudi 23 avril, à 14 h 30, à la CCPP.

**Employés**

# Départ à la retraite de Michel Akehurst



**Le président de la Communauté de Communes du Pays des Paillons, Edmond Mari, son ancien président Francis Tujague et tous ses collègues ont souhaité à Michel Akehurst « Une bonne retraite » lors de la cérémonie organisée en son honneur.**

*Il l'a attendue avec impatience mais maintenant ça y est... On peut le nommer « le retraité », il l'a amplement méritée.*

Il est entré en juin 2012 au sein de la Communauté de Communes du Pays des Paillons où il a fait valoir son savoir-faire. Employé au service tech-

nique de la CCPP il avait en charge l'entretien des bâtiments communautaires. Le mardi 27 janvier, un pot de l'amitié a été organisé en son honneur pour célébrer son nouveau quotidien.

*« La présence nombreuse de l'assistance montre à quel point, en peu de temps, vous avez lié avec vos collègues des liens d'amitié. Au nom des élus et de tous vos collègues*

*je vous souhaite une très bonne retraite »* souligne le président de la Communauté de communes, Edmond Mari.

À cette occasion, l'intercommunalité a offert à sa compagne un joli bouquet de fleurs et a remis au jeune retraité, par les mains de son ancien patron, Francis Tujague, un cadeau qui lui sera bien utile pour occuper ses prochains

jours, un outil multifonction, en clin d'œil à son dernier poste. Touché par cette attention et par la cérémonie, Michel Akehurst a adressé quelques mots avant de prononcer un joyeux au revoir *« J'ai été bien content de pouvoir venir travailler parmi vous. C'était bien il y avait une bonne ambiance avec des moments de rigolades et parfois plus de sérieux ».*

**Véhicule**

# La CCPP roule à l'électrique

**Les élus de la Communauté de Communes, particulièrement sensibles aux problèmes relatifs à l'environnement, ont décidé que la Communauté de Communes du Pays des Paillons devait mettre ses déplacements au vert.**

La CCPP vient de se doter d'un Kangoo ZE équipé avec casiers de rangement et GPS intégré.

Cet utilitaire d'occasion 100 % électrique est un engagement responsable en faveur d'un meilleur environnement. Cette dernière acquisition, d'un mon-

tant de 8 953 euros, devient l'outil de travail du responsable des travaux de la CCPP, Max Bottiau et de son agent, Amalios Hérédia. Pour permettre son utilisation il connecte le câble de charge à la borne qui a préalablement été installée par l'entreprise Lemblé, devant l'entrée du siège de la Communauté de Communes, pour la somme de 1230 euros. Après l'avoir rechargé durant sept heures, sur son emplacement réservé, la capacité d'autonomie du Kangoo atteint les 200 kms. Assez pour parcourir le territoire du Pays des Paillons sans le polluer.



**Les élus de la Communauté de Communes du Pays des Paillons se fixent comme objectif le développement des transports propres, pour éviter les émissions de gaz et la pollution sur le territoire.**

**CASC**

# À la recherche des œufs de Pâques

**Le Comité d'Action Social et Culturel (CASC), destiné aux employés du Pays des Paillons, présidé par Denis Passeron, a célébré, samedi 28 mars, les fêtes Pascales au parc du Castel de Contes.**

Cette année le CASC a pour la première fois organisé une chasse au trésor chocolatée. Une délicieuse idée qui a ravi les enfants du personnel. Une cinquantaine d'œufs étaient répartis dans tous les coins et recoins du parc du Castel et les petits gourmands n'en n'ont pas

raté un pour autant. Au top départ, ils se sont précipités pour remplir leur panier de friandises avant de commencer à les dévorer. Un goûter de Pâques réalisé par « La cerise sur le gâteau » alias Séverine Lemaire est ensuite venu régaler les petits comme les grands.



**Une quarantaine d'enfants du personnel s'est vouée à une chasse au trésor chocolatée.**